

LE CANAL

Journal local et populaire-Propulsé par le POPIR

Vol. 5, no 1 Automne 2015

Un automne plus que chaud !

POPIR-Comité Logement, toujours au front !



Les membres du POPIR-Comité Logement se sont réuni-e-s en Assemblée générale en juin dernier, et se sont doté-e-s d'un ambitieux plan d'action.

À l'agenda cet automne on trouve de multiples actions dans le cadre des élections fédérales, afin de forcer les partis politiques à s'engager de manière ferme et chiffrée à maintenir et même investir davantage dans le logement social.

Mais nos ambitions vont également au delà des urnes! Le POPIR participera à la Marche mondiale des femmes à Trois-Rivières le 17 octobre, ainsi qu'à une action d'envergure pancanadienne le 20 novembre à Ottawa, pour marquer la Journée canadienne sur le logement.

Pour la troisième fois depuis les événements de 2012, l'Assemblée générale du POPIR a voté en faveur d'une grève

sociale, cette fois-ci d'une semaine, pour contrer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Mais on ne partira



Photo Adrian Elsenhance

pas en grève tout-e-s seul-e-s! Reste à voir si nos camarades syndicales, étudiant-e-s et communautaires se donneront des mandats de grève.

Et face à la gentrification, le POPIR saura garder le cap sur la mobilisation populaire. Mais il ne suffit pas de simplement faire les mêmes actions chaque année. Suite à une discussion fructueuse en AGA, nous allons organiser une réflexion sur la possibilité de nous mêmes partir et animer un espace autonome et autogéré. Nous sommes prêt-e-s à nous réapproprier de l'espace pour préserver la nature populaire de nos quartiers.

Une chose est certaine : les militant-e-s du POPIR-Comité Logement seront mobilisé-e-s tout au long de l'automne, pour le droit au logement et pour la justice sociale au Québec! Restez à l'affut de toutes nos actions au www.popir.org, ou bien nous appeler au (514) 935-4649.



Repenser nos territoires : vers la marche nationale des femmes le 17 octobre 2015
p2



Petite-Bourgogne : la destruction d'une communauté
p4



Le grand méchant cochon vs les petits loups
p6

PROBLÈME DE LOGEMENT?

LE POPIR PEUT VOUS AIDER !

APPELEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU VENEZ NOUS RENDRE VISITE!

4017, rue Notre-Dame Ouest et 505C, Place-St-Henri (local accessible sur rendez-vous)

5 1 4 - 9 3 5 - 4 6 4 9

Repenser nos territoires : vers la marche mondiale des femmes le 17 octobre 2015

Par le POPIR-Comité Logement

Le 17 octobre 2015 à Trois Rivières, une action nationale sera menée, dans le cadre de la marche mondiale des femmes, sur un territoire autochtone non cédé. Dans un contexte d'austérité, nous nous mobiliserons contre la logique de la guerre et de la militarisation du gouvernement canadien. Nous réfléchirons également sur les diverses formes de résistance ici au Québec ainsi que dans le reste du monde contre le système capitaliste, patriarcal et colonial qui contrôle tout de la vie des femmes. Nous ferons un appel à la réflexion critique et collective sur les diverses formes d'oppression de notre corps, notre terre et notre territoire et discuterons de la place que nous occupons dans le développement et dans la transformation de nos espaces privés et publics, soit nos corps, nos communautés, nos quartiers et nos villes.

Pour ce qui est de la libération de notre corps, de notre terre et de notre territoire, il est évident que le système capitaliste place les femmes dans une situation de grand risque et d'importante inégalité. La majeure partie des moyens de production est encore loin d'être en notre possession et nous ne décidons pas non plus de la façon de gérer sa distribution ni son utilisation. De plus, nous sommes toujours en faible pourcentage en tant que propriétaires de la terre. Nous sommes plus pauvres que les hommes et nous avons moins accès aux services publics, comme par exemple pour la nourriture, l'éducation et le logement. Aussi nos droits de base ne sont pas garantis et ils varient en fonction de la place que nous occupons dans l'échelle sociale. Les services publics ne sont pas appropriés pour nous et ils sont chaque jour plus restreints. Nous continuons d'occuper en plus grande proportion des emplois très peu rémunérés dans les secteurs des services et des soins et c'est encore nous les femmes qui sommes confrontées à une plus grande discrimination salariale et souvent aussi raciale. Nous sommes très loin d'une vraie réappropriation de notre corps, de notre terre et de notre territoire, particulièrement nous les femmes autochtones, les immigrantes, les femmes avec une mobilité réduite, les réfugiées, les mères monoparentales... Soit toutes celles qui à cause de toutes les autres inégalités que le système patriarcal occasionne se trouvent confrontées de plus en plus à d'autres formes d'oppression. En effet, plus nous sommes vulnérables plus il est probable que nos droits soient bafoués.

Nous avons le droit à un logement digne, accessible qui tient compte de la notion de genre. Si nous ne réussissons pas à assurer ce droit évident, de base et fondamental nous allons continuer d'être confrontées à d'énormes barrières qui nous empêchent de libérer notre corps, notre terre et notre territoire. Nous aurons à repenser aux espaces où nous vivons mais selon un schéma de développement social, économique et politique plus juste et équilibré et non suivant la logique du marché qui ne fait qu'accentuer les inégalités sociales, perpétuer le système patriarcal

et laisser à découvert les plus vulnérables. Nous aurons besoin de mettre en application des solutions impératives pour éradiquer la pauvreté et pour ce faire, il sera nécessaire de commencer par garantir l'accès à un toit approprié à toutes et tous, ce qui pour le moment n'est pas le cas.

Nous allons continuer de dénoncer l'insouciance de l'État, qui ne fait pas assez pour protéger notre droit fondamental à la vie et au logement, son inefficacité pour équilibrer le marché, son rôle chaque jour moins interventionniste, et sa responsabilité directe dans la qualité de vie de ses habitantEs. Toutefois,

Toutefois, nous ne nous fierons pas aux gouvernements parce que nous savons bien que la libération n'a jamais été donnée par personne mais qu'elle a toujours été prise.

nous ne nous fierons pas aux gouvernements parce que nous savons bien que la libération n'a jamais été donnée par personne mais qu'elle a toujours été prise. Nous

continuerons de construire des espaces sûrs, d'inclusion, horizontaux, dignes et en grand nombre et souvent des espaces uniquement pour nous les femmes. Nous créerons des villes pensées par nous et pour nous. Également, nous protégerons nos quartiers des projets immobiliers millionnaires et gigantesques : des commerces et des condominiums qui s'installent sans notre

consentement pour nous évincer. Nous confronterons les propriétaires abusifs (hommes et femmes) qui ne connaissent que la loi du marché. Nous ferons partie prenante des décisions collectives qui nous touchent individuellement et qui concernent nos territoires parce que pour pouvoir nous diriger vers une réelle libération de nos corps et de nos territoires, nous devons agir pour les protéger, les défendre et les occuper librement.

Nous espérons que cette année plus de 15 milles personnes participeront à cette journée, des femmes, des hommes, des enfants, des personnes de diverses origines et de tous les coins du Québec, pour souligner une fois de plus à quel point l'inégalité mais aussi la lutte et la résistance ont toujours fait partie de la réalité des femmes du monde entier. Nous continuons d'être plus frappées par le système vorace dans lequel nous vivons et malgré tout nous n'avons pas cessé d'être présentes dans la résistance et dans la lutte pour le progrès du développement social et de l'être humain. Nous serons encore une fois présentes ce 17 octobre 2015 et nous espérons vous voir là-bas, avec nous. Plus jamais un monde pensé sans nous. Pour participer avec le POPIR, appelez-nous! tél. (514) 935-4649.



Photo Valérie Simard

Élections fédérales 2015 :

opinion des leaders des grands partis en matière de logements sociaux

Par Justin Birihiyuma

« Une élection n'est pas un concours de popularité. Le 19 octobre, les Canadiens vont faire un choix sérieux entre une expérience concrète qui a fait ses preuves et une approche dangereuse qui a déjà échoué et qui échoue dans d'autres pays », avait déclaré en point de presse, le chef conservateur Stephen Harper, à l'issue de sa brève rencontre du 2 août 2015, à Rideau Hall, avec le gouverneur général du Canada, le très honorable David Johnston. Signe éloquent d'un traditionnel coup d'envoi d'élections générales. Cette campagne électorale historique, longue de 78 jours, rappelle celle de 1872, lancée par le premier ministre d'alors John A. Macdonald.

Interrogé sur le financement de cette « interminable campagne », le premier ministre sortant, qui se représente pour un quatrième mandat consécutif, s'était montré rassurant: « C'est essentiel que nous utilisions nos propres fonds de partis politiques, pas des fonds gouvernementaux, pas des fonds parlementaires. Si je commençais ma campagne, sans déclencher une élection, tout le monde me critiquerait. » Il n'avait pas, pour autant, réussi à convaincre certains. « Ce déclenchement hautement prématuré, honteux [...] engendrera des dépenses astronomiques sur le dos des citoyens et des citoyennes », avait estimé la CSN.

Cette sortie médiatique avait, de toute évidence, ravivé les mémoires sur les positions des leaders dans le dossier des logements sociaux. Les conservateurs de Stephen Harper refusent de financer le logement social.

À long terme, le Québec se verra donc privé de plus de 100 millions de dollars annuellement, en plus du maintien des acquis. Un montant qui, somme toute, subventionnerait le déficit des HLM. Contrairement au chef néo-démocrate Thomas Mulcair qui, en date du 20 juin dernier, y était allé d'une proposition mirobolante en s'engageant à investir 2,185 milliards de dollars sur une période de quatre ans, à compter de 2016. Une promesse fortement alléchante qui, si elle était tenue, financerait le logement social au Canada. En mai dernier, le Bloc québécois avait demandé un financement additionnel de 400 millions de dollars. Quant à Justin Trudeau, le chef libéral : « le gouvernement fédéral devrait investir dans la mise en chantier d'un plus grand nombre de logements à prix abordable afin d'aider les familles canadiennes à alléger leur coût de la vie. »

À la lumière de ces opinions sur les politiques sociales des différentes formations, pourrait-on



être amené à croire que la classe moyenne sera invitée à faire pencher la balance vers un vote plutôt stratégique qui favoriserait leur mieux-être social?

Au Canada, un scrutin uninominal majoritaire à un tour se tient généralement à date fixe, tous les cinq ans. La loi fondamentale autorise le chef de gouvernement à cumuler plusieurs mandats, tant qu'il est réélu, sans qu'une durée maximale ne soit prescrite. Par contre, au Burundi et en France, deux pays souverains à régime présidentiel, le chef de l'État est élu au suffrage universel direct, pour un quinquennat renouvelable une fois.

De l'air pour les locataires aînés cet hiver?

Par Axel Fournier

Lors du débat des chefs en 2014, la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, a proposé à ses confrères de faire adopter un projet de loi visant à protéger les locataires aînés des évictions et des reprises de logement.

Tous les chefs de partis s'étaient alors engagés à adopter rapidement une telle loi s'ils étaient élus. Un peu plus d'un an plus tard, le projet est sur les rails et sera étudié en commission parlementaire.

Le projet de loi 492 prévoit une obligation de reloger le locataire aîné lorsque le propriétaire désire reprendre son logement ou évincer un locataire pour subdiviser le logement, l'agrandir ou en changer l'affectation. Concrètement, cela signifie que si un propriétaire montréalais veut effectuer une telle opération, il devra trouver au locataire un logement équivalent à moins de cinq kilomètres du logement d'origine.

La mesure s'appliquerait pour tous les locataires de plus de 65 ans qui sont admissibles à un logement à loyer modique ainsi qu'aux locataires qui sont en situation de handicap. De plus, le projet de loi interdirait d'évincer ou de reprendre le logement d'une telle personne durant les mois de décembre à mars.

Pour les aînés du Sud-Ouest qui sont victimes de l'embourgeoisement de leur quartier, ce projet de loi pourrait amener une bouffée d'oxygène. Cependant, bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, la mesure ne s'attaque pas aux causes profondes du problème et agit simplement comme un bandage posé sur une plaie béante.

Cependant, bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, la mesure ne s'attaque pas aux causes profondes du problème et agit simplement comme un bandage posé sur une plaie béante.

Le manque de logements sociaux est malheureusement occulté du débat public et le projet de loi 492 ne pourra régler cette crise.

Malgré tout, l'adoption de ce projet demeure souhaitable. Plus vite celui-ci entrera en vigueur, plus grand sera le nombre de gens protégés. Or, considérant le fait qu'une

commission parlementaire étudiera le projet cet automne, on peut s'attendre à une adoption avant la fin de la session et donc l'entrée en vigueur de ce nouveau droit pour les aînés dès cet hiver. Par la suite, il faudra continuer à militer contre l'exclusion sociale qui frappe les victimes de l'embourgeoisement.

Vous voulez en connaître plus sur le logement social?

Vous voulez vous impliquer dans la lutte?

Inscrivez-vous à un atelier sur le logement social!

514-935-4649

HISTOIRE POPULAIRE DE MONTRÉAL

PETITE BOURGOGNE :
LA DESTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ

Le droit à un logement convenable, adapté à ses besoins, est un droit humain fondamental.

La Petite-Bourgogne est bordée par le marché Atwater à l’ouest et s’étire jusqu’à la rue de la Montagne à l’est, au canal de Lachine au sud et à la rue Saint-Antoine au nord. Ce quartier qui constituait à l’origine la ville de Sainte-Cunégonde a été annexé à la ville de Montréal en 1906.

L’essor de la Petite-Bourgogne s’est accéléré au milieu du 19e siècle par suite de la construction du canal de Lachine, qui a attiré entre autres les ateliers de chemin de fer Canadien Pacifique et l’usine de la Steel Company of Canada. Entre 1857 et 1864, un secteur résidentiel a été construit au nord des usines pour héberger les travailleurs et leur famille.

Quartier ouvrier, la Petite-Bourgogne a toujours été exposée aux forces du marché, aux vents de désindustrialisation, au changement des modes de transport, à la poussée de l’urbanisation et de la gentrification. Déjà appauvrie durant la Crise qui a précédé la Deuxième Guerre mondiale, elle a été durement touchée par l’ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1956 et par la fermeture subséquente du canal de Lachine en 1970.

En 1965, après qu’on lui eut réclamé pendant des années de « s’occuper » de ce quartier, la Ville de Montréal a lancé un énorme projet de rénovation. La Petite-Bourgogne avait été abandonnée par les autorités politiques et administratives dans la foulée de la désindustrialisation du centre-ville. Ce projet dit de « revitalisation » était animé par des intérêts plus suspects. Le redéveloppement se fait toujours au profit des promoteurs et des entreprises de construction, qui amassent beaucoup d’argent même s’il s’agit de logements sociaux. La proximité de la Petite-Bourgogne au centre-ville a rendu le projet encore plus rentable; les promoteurs et les investisseurs ont pu bâtir des immeubles luxueux, qui se sont multipliés dans les années 80.

Action communautaire et résistance

L’annonce par la Ville de Montréal de son projet de rénovation, le Projet Petite-Bourgogne, a semé la crainte chez les quelques 16 000 résidents et les nombreux organismes sociaux qui militaient pour la justice sociale. Elle a déclenché parmi les membres de la communauté une résistance vive et durable, qui a mené en 1966-1967 à la création du Réveil des citoyens de la Petite-Bourgogne. Selon ce comité, le droit à un logement convenable, adapté à ses besoins, est un droit humain fondamental. Le Réveil des citoyens de la Petite-Bourgogne s’est vu refuser le droit de participer au redéveloppement et à la gestion des logements sociaux bâtis. Il a organisé des assemblées populaires, invitant les responsables municipaux à discuter du projet avec les citoyens de la Petite-Bourgogne et à entendre leurs idées, leurs rêves et leurs espoirs pour la communauté. Poussé par de puissants intérêts politiques et financiers, le projet est malgré tout allé de l’avant. Les projets de renouvellement urbain débutent toujours par l’expropriation des propriétés existantes, l’éviction de leurs occupants et la démolition des bâtiments vides. La destruction physique comme telle a commencé en 1968, année où on a rasé les Îlots-Saint-Martin, situés entre les rues St-Antoine et S-Jacques, et les rues Richmond et St-Martin, jetant à la rue 300 familles et bouleversant la vie de 727 personnes.

Le projet de rénovation urbaine de la Petite-Bourgogne a eu des effets dévastateurs sur la communauté; malheureusement, c’est une erreur qui n’a cessé de se répéter dans les villes canadiennes et américaines, et les conséquences sont terribles : 1) disparition d’un important stock de logements abordables qui n’a jamais été remplacé; 2) destruction de l’activité commerciale et de l’environnement familial d’un quartier; 3) déplacement de la population, qui est permanent dans la plupart des cas; 4) effondrement de la vie communautaire et de la cohésion sociale entre les communautés francophone et anglophone.

La gentrification se poursuit aujourd’hui dans le Sud-Ouest de Montréal et d’autres secteurs de la ville, obligeant les gens à quitter leur logement et leur communauté. De nouveaux commerces et restaurants destinés à une clientèle plus fortunée ouvrent chaque jour leurs portes et des condos poussent partout. Le POPIR, groupe communautaire qui défend les droits des locataires et milite pour des logements accessibles dans le Sud-Ouest de même que d’autres organisations communautaires et citoyens de ces quartiers se battent pour obtenir des logements sociaux, qui font cruellement défaut. Il est consternant de voir que bien des gens doivent déboursier plus de 50 p. 100 de leur revenu mensuel pour payer leur loyer. Le Front d’action populaire en réaménagement urbain, le FRAPU, a lancé une campagne de plus grande envergure pour la construction de 50 000 nouveaux logements sociaux au Québec au cours des cinq prochaines années.

Des mesures néo-libérales d’austérité sont adoptées par tous les paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, des communautés viables sont détruites, des résidents sont expulsés de chez eux pendant que le taux de chômage grimpe. Nous devons nous souvenir des habitants de la Petite-Bourgogne et de leurs efforts et continuer de lutter pour des logements abordables, pour la justice sociale, contre l’austérité et la gentrification.

PEOPLE'S HISTORY OF MONTREAL

LITTLE BURGUNDY:
A COMMUNITY DESTROYED

Par Freda Gutman

The right to a decent home, according to need, is a basic human right.

Little Burgundy is bordered by the Atwater market on the west, stretches to Mountain Street in the east, the Lachine Canal to the south and Saint Antoine Street in the north. Originally the town of Sainte-Cunegonde, it was absorbed by the city of Montreal in 1906.

Little Burgundy’s development accelerated in the mid-19th century with the construction of the Lachine Canal which attracted the Canadian Pacific Railway yards, and the Steel Company of Canada plant, among others. A residential sector was built north of the factories between 1857 and 1864 to house workers and their families.

As a working class neighbourhood, Little Burgundy has always been vulnerable to market forces, patterns of de-industrialization, new transportation systems, urbanization and gentrification. Already sunk into poverty during the Great Depression before the World War 11, it was hit hard by the opening of the Saint Lawrence Seaway in 1956 and the subsequent closure of the Lachine Canal in 1970.

In 1965, after many years of being pressured to ‘take care’ of this neighbourhood, the City of Montréal announced an enormous renovation project. Little Burgundy had been abandoned by political and administrative authorities in the wake of the de-industrialization of the city’s urban core. Although it was named a ‘revitalization’ project, there were a number of more suspect motivations at play in this decision. Redevelopment is always in the interest of developers and construction firms, who reap great profits for them even when it is social housing that is being built. The fact that Little Burgundy was located close to downtown made the project seem even more profitable in that developers and investors could then build luxury housing, something that was done in the 1980’s.

Community Action and Resistance:

The announcement of the city of Montreal’s renovation plans, “Project Petite-Bourgogne”, aroused the fears of the residents who numbered nearly 16,000 people, as well as many social agencies that worked on issues of social justice. It sparked a long and vigorous resistance which began with residents of the community in 1966-67 forming the “Réveil des citoyens de la Petite Bourgogne”. The committee proclaimed that “the right to a decent home, according to need, is a basic right”. Although the “Réveil des citoyens de la Petite Bourgogne” demanded their right to be involved in process of redevelopment and management of the social housing that was being built, this was denied them. The committee held public assemblies, inviting municipal officials to come in order to discuss the project with the citizens of Little Burgundy and hear their ideas, dreams and hopes for their community. Despite this, the many powerful political and moneyed interests involved forced the project through. Urban renewal projects always begin with the expropriation of existing properties, the ejection of their occupants and the bulldozing of the empty buildings. The actual physical destruction of the community began in 1968 when "Les Îlots St. Martin", in the area between St. Antoine and St. Jacques and Richmond Street and St. Martin were bulldozed, leaving 300 families homeless, disrupting the lives of 727 people.

The urban renewal project in Little Burgundy had devastating effects on the community and is a pattern seen in Canadian and American cities that continues to this day, always with these terrible results: (1) the destruction of an important stock of affordable housing that has never been completely replaced; (2) the destruction of neighborhood commercial activity and familiar environment; (3) the displacement of the population, most of whom never came back; (4) the breaking down of the social cohesion of a community of francophones and anglophones that was also biracial.

Today gentrification continues in South West Montreal and in other areas of the city, forcing people to leave their homes and their communities. New shops and restaurants that cater to the more privileged spring up daily and condos are being built everywhere. POPIR, a community group dedicated to the defense of tenant rights and the promotion of accessible housing in southwest Montreal as well as other community organizations and citizens of these neighbourhoods are fighting for much needed social housing. It is a shocking fact that many people are forced to pay more than 50% of their monthly income on rent. A broader campaign by the “Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)” is fighting for the construction of 50,000 new social housing units across Quebec in the next five years.

As neo-liberal austerity measures by all levels of government, federal, Quebec and Montreal, are enacted, viable communities are destroyed, people are forced from their homes as unemployment figures soar. We must remember the people of Little Burgundy and their struggle and continue to fight for social justice against austerity, gentrification and for affordable housing.



Nous sommes capables! Agissons !

Par Agathe Melançon



On peut trouver mille et une excuses pour dire que : je ne peux pas faire grand-chose dans ce qui se passe. Bien non, on se trompe. Le premier acte à poser, c'est de vivre selon ses valeurs : par chaque geste que nous accomplissons, nous influençons notre environnement.

L'engagement social consiste à mettre ses capacités au service de la communauté et à relever de nouveaux défis. Il peut se faire à plusieurs niveaux : au front sur le terrain (par des manifestations et toutes sortes d'activités de mobilisation), des activités de soutien (faire des pancartes, des sandwiches...), d'éducation populaire (donner de l'information...), des idées

créatives (trouver des façons de participer à travers le quotidien : par exemple afficher sur son imperméable un message appuyant une journée de manifestation nationale...), l'utilisation des médias (lettres d'opinion, photographies, statistiques...) et des réseaux sociaux (YouTube : poèmes engagés, petits documentaires...) et l'information de nos jeunes concernant les enjeux de la société, par le biais du travail ou du bénévolat.

L'engagement social est à la portée de tous. Pour trouver notre voie, nous pouvons nous questionner : « Qu'est-ce qui m'intéresse? De quoi suis-je capable? Qu'est-ce que je veux réaliser?

Combien de temps suis-je prêt à investir? Pourquoi? Quand? Comment? Pour quelle cause, je veux travailler? » Le pouvoir d'une personne, c'est se mettre en action. On peut ainsi se réaliser, contribuer à la société.

Nous avons tous un rôle à jouer. C'est à nous d'en prendre conscience pour nous soutenir mutuellement en vue d'améliorer notre mieux-être collectif. Le mien, c'est de me laisser inspirer et d'écrire. Je souhaite que mes textes servent à inciter les gens à réfléchir... Je ne pourrai jamais savoir l'impact de mes lettres d'opinion. Il y en a qui ont paru et d'autres non, mais l'essentiel est de réagir à l'actualité. Et vous que comptez-vous faire?

Libre échange et liberté

Par la CLAC- Montréal

Pendant une courte phase du capitalisme, suite à la perte de vitesse de l'idéologie soviétique, les gouvernements du nord ont profité de la brèche afin de tenter d'imposer des traités de « libre-échange ». Dans l'histoire récente du territoire appelé « Canada », on en compte 3 notoires: l'ALE (entre le Canada et les États-Unis, en 1986), l'ALÉNA (avec le Mexique en plus, en 1994), et la ZLEA (incluant les 34 pays de l'Amérique à l'exception de Cuba, partiellement implémenté en 2005). Le nom « libre-échange » est trompeur, parce que les traités visaient certes à baliser les politiques d'échange, mais surtout à faciliter les investissements capitalistes. Les entreprises américaines, lors de la ratification de ces accords, avaient beaucoup d'argent à investir, et désiraient pouvoir l'investir au Canada ou au Mexique. Il y avait cependant des blocages, les gouvernements ayant longtemps favorisé les entreprises locales pour l'octroi de contrats, ou ayant mis des limites sur le saccage environnemental. Ce sont ces blocages qui furent abolis par ces traités. Nous nous attarderons surtout ici aux conséquences de l'ALÉNA, qui sont les plus visibles de nos jours.

Des mécanismes de résolutions de conflits...

L'article 11 de l'ALÉNA permet en fait aux entreprises de poursuivre les pays ou les services gouvernementaux pour concurrence déloyale, ou pour l'imposition de lois contraires aux intérêts des entreprises. Entre autres, Phillip Morris, une compagnie de tabac, a poursuivi le gouvernement du Canada parce qu'il fut forcé d'enlever la mention « light » et « ultra light » sur ses paquets. Désormais, les compagnies n'ont plus à avoir peur du méchant gouvernement : L'ALENA a forcé le gouvernement à revenir en l'arrière parce que cela aurait pu nuire aux actionnaires de Philip Morris ...

Depuis la signature de l'ALÉNA, le secteur secondaire, soit la production, l'assemblage, l'industrie textile, ainsi que de forts segments des industries primaires, entre autre l'agriculture, se sont déplacés vers le Sud. En effet, le salaire minimum au Mexique est en moyenne de 10 dollars canadiens par jour. Pourquoi verser à des travailleurs et travailleuses un salaire décent lorsqu'on peut réduire du cinquième cette facture ?

Une perte de liberté effective

Lorsqu'un objet est produit par des personnes plus exploitées, cela établit un nouveau prix pour celui-ci. Lorsque ce prix est trop faible par rapport au salaire minimum d'ici et au temps nécessaire pour produire cet objet à Montréal, on cesse entièrement de produire ces objets : le textile, plusieurs aliments, les jouets, les meubles, les vêtements ne sont que quelques exemples.

Ainsi, à moins de désirer uniquement avoir une clientèle bien à l'aise, on

ne produit pas de biens. Par exemple, si on travaille dans un restaurant, on se retrouve en compétition avec McDonald, qui sous-paye ses employés, qui contrôle tous les aspects de la chaîne de production, et qui investit presque 1 milliard en publicité chaque année. C'est aussi vrai pour la vente de livre, qui doit faire compétition avec Costco, pour la musique qui doit faire face à iTunes et Amazon, ou pour la vente de vêtements qui en découd avec Wal-Mart.

Une énorme partie de la culture provient des biens que l'on fait, de nos façons de faire spécifiques, en fonctions des matériaux disponibles localement et des connaissances transmises, entre autres dans nos familles, mais aussi dans nos espaces de production. Désormais la production locale qui reste est réservée à une élite : parce qu'on est pauvre et qu'on doit manger les produits jaunes du Maxi, on ne mange presque plus rien d'ici.

Une culture militaire

Le libre-échange des biens et des investissements cache bien évidemment

ce qui ne peut plus bouger : les travailleurs et travailleuses. Encore une fois, c'est le Mexique qui a écopé, la monnaie ayant subi une dévaluation (perte de valeur) de 15 % en parallèle à une inflation de 50 %, accompagnée de millions de pertes d'emploi. Cela a mis la table à des mesures d'austérité et un déplacement massif de la population vers les états du Nord. Évidemment, cette augmentation drastique des inégalités entre les États-Unis et le Mexique a augmenté les avantages à migrer vers le Nord pour les mexicains et mexicains. Depuis, c'est la paranoïa dans les postes de douanes, même que l'on disait au début du siècle que les migrants mexicains et migrantes mexicaines passaient

par le Canada pour se rendre aux États-Unis. Chaque année, des centaines meurent en tentant de traverser le désert, pour échapper au sort réservé aux milliers qui meurent dans les usines.

En conclusion

Ça fait longtemps qu'on nous sert la vis. À chaque 10 ou 20 ans, on trouve une nouvelle raison de nous rendre plus rentable, ce qui veut dire de nous exploiter plus. On oublie de plus en plus ce que l'on savait faire, pour se rappeler de plus en plus ce qu'on se fait servir. Au fur et à mesure que l'on nous appauvrit au Nord, on est forcé d'acheter des biens fabriqués par des travailleurs et travailleuses de plus en plus exploités, et on ajoute l'insulte à l'injure en nous disant que parce que l'on achète ces biens, on est complice des conditions de travail de nos camarades du Sud. Il est temps que ça change, et c'est en mettant nos luttes en commun que l'on devient plus fort.



LUTTES CONTRE L'AUSTÉRITÉ = GRÈVE SOCIALE

Par Norman Laforce

Dans un contexte social de précarité des programmes sociaux, de difficulté d'accès à ces programmes lorsqu'il en existe ainsi que de perte d'emplois, le gouvernement Couillard parle d'austérité alors qu'il sabre dans les programmes sociaux, mais que veut-il dire par austérité et qui concerne-t-elle vraiment ?

Soulignons que toute cette « rigueur » arrive à un moment où se signent des accords de libre-échange, dont nous ne connaissons que le nom ou seulement les initiales comme le tout dernier Accord Trans-Pacifique Partnership ou TPP Accord, qui toucherait 40 % de l'économie mondiale. Ces accords ouvrent la porte et donnent de plus en plus accès à tout ce qui nous touche de près, dont nos programmes et acquis sociaux. Y a-t-il un lien ? C'est fort probable.

L'Europe a été la première à faire face à l'austérité et c'est à cause des dettes que certains gouvernements corrompus ont créées, comme la Grèce par exemple (1).

Par contre, le Québec ne se trouve pas dans la même situation économique, alors pourquoi



l'austérité ? Les deux paliers de gouvernement semblent encourager les entreprises privées ; citons à titre d'exemple le gouvernement du Québec qui a versé quelque 60 milliards de dollars pour le Plan nord à un moment où le prix du minerai est au plus bas et où le Québec a le plus haut taux de chômage au Canada, alors pour qui l'austérité finalement ?

Ce qui surprend le plus de cette « austérité », c'est que ce même gouvernement a voté récemment une augmentation de salaire de 1 % pour les députés, qui voient passer leur « indemnité de base » de 89 950 \$ à 90 850 \$ par

année (La Presse, 5 mai, 2015). Leurs pensions sont financées jusqu'à 70 % par les contribuables et sont accordées après deux mandats. Alors encore une fois, pour qui l'austérité ?

En fait, plus précisément pour quoi l'austérité ? La réponse demeure floue, mais les attaques contre les acquis sociaux dont la santé, l'éducation, le logement social, les centres d'éducation populaire, les groupes de défense des droits se succèdent à un rythme alarmant, tout cela donne plutôt l'impression d'une politique conservatrice cachée derrière le masque de l'austérité afin de rendre l'accès aux services publics de plus en plus difficile, voire impossible, et de faciliter l'accès aux services privés.

Ne laissons pas le gouvernement libéral de Monsieur Couillard se servir du pouvoir pour éliminer nos acquis afin d'encourager ses amis du secteur privé, faisons la grève sociale en novembre!

(1) (<http://geopolis.francetvinfo.fr/impots-les-grecs-sont-ils-vraiment-des-fraudeurs-inveteres->)

En route vers la valorisation : un jardin à cultiver !

Par Agathe Melançon

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne sont pas paresseux. Ces gens peuvent ne pas avoir trouvé leur place dans la société (dans le monde du travail parce qu'ils sont blessés, manquent de confiance en eux ou n'ont pas trouvé leur voie...), d'autres ont des raisons médicales ou familiales... Les motifs sont multiples! Ils résident dans leur cœur, dans leur tête, dans leur corps! Dans la vie, c'est important de ne pas généraliser. Il y a du bon monde partout.

Ce qui compte, c'est d'essayer des choses, de s'impliquer dans la société selon ses capacités! Oui, ces gens ne sont pas des salariés, mais savez-vous ce qu'ils peuvent faire dans leur temps « libre »? Ils peuvent réaliser des activités pour augmenter leur confiance en soi, s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents (ils deviennent des aidants naturels), travailler sur leur blessure psychologique pour en diminuer les impacts (gros travail d'émotions pour faire le ménage intérieur!), faire du bénévolat... Voici quelques exemples de bénévolat qui peuvent être utiles : distribuer un journal communautaire qui traite de certains enjeux importants tels que le droit et la défense du logement, écrire des lettres d'opinion,

décorer avec d'autres des locaux d'un organisme communautaire pour une fête, accompagner la classe de son enfant lors d'une sortie... Nous n'avons pas tous les mêmes capacités, mais nous avons tous notre rôle dans la société, qu'il soit petit ou grand.

Au lieu de critiquer le statut de la personne qui reçoit de l'aide sociale, reconnaissons chacun de ses petits gestes. Certains peuvent être banals, mais dans certaines circonstances c'est déjà beaucoup. Le jugement bloque, blesse, diminue, paralyse, enferme la personne dans sa dépendance de victime, dans son sentiment de n'être « pas capable ». La reconnaissance, l'écoute, la main qui aide l'autre à trouver ses propres solutions et son propre chemin donne le goût de se mettre dans l'action en valorisant ses solutions intérieures. Donc, le défi est d'accepter les gens dans leur engagement communautaire et de les amener vers leur plein épanouissement. Cela devrait être réalisé dans le respect, la confiance et selon le rythme de chacun, partir de ce qu'il est vers ce qu'il pourrait

être... voir au-delà de l'apparence comme la chanson de Gerry Boulet : « Aujourd'hui, je vois la vie avec les yeux du cœur »!

De plus, ceux qui disent que les prestataires de l'aide sociale ont plein d'argent pour dépenser se trompent! Par exemple, certains coûts ne sont pas tous couverts comme les gens pensent! Pensez par exemple aux lunettes. Si on ne connaît pas une ressource comme « Le bonhomme à lunettes » pour avoir un bon prix et que l'aide sociale paie seulement une petite partie, la somme à déboursier représente beaucoup d'argent! En plus, les gens qui n'habitent pas dans un logement social (à cause du manque de construction depuis des années et des condominiums qui font augmenter les loyers!) en arrachent. Pour le pauvre comme pour le riche, le choix des dépenses peut nuire à l'achat de l'essentiel! Et le pauvre en arrache encore plus!

En conclusion, ne jugez pas! Les gens peuvent être sur le bien-être social tout en étant utiles pour la société. Leur contribution n'est pas nécessairement monnayable.

LE CANAL 4017, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Qc) H4C 1R3 514-935-4649 Éditeur: POPIR Comité-Logement www.popir.org Impression: Payette & Simms Le Canal est un périodique d'information locale de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il est écrit en grande	partie par des collaboratrices et collaborateurs bénévoles. Le contenu du journal est sous la responsabilité du comité de rédaction. Le Canal privilégie le traitement de dossiers locaux ; il analyse la réalité des gens et des groupes communautaires du territoire qu'il dessert et propose une couverture de ses activités sociales et culturelles. Toute personne intéressée par les objectifs poursuivis par Le Canal peut suggérer sa collaboration. Les auteurs ont la responsabilité des textes qu'ils signent. Le comité de rédaction du journal se réserve	le droit de refuser ou d'abréger les textes reçus. Toute reproduction des textes et des photos publiés par Le Canal est encouragée. Prière de mentionner la provenance. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1929-9265 (Le Canal – Imprimé) ISSN 1929-9273 (Le Canal – En ligne) S.V.P. Partager ou recycler
---	---	--

LE GRAND MÉCHANT COCHON VS LES PETITS LOUPS

IL ÉTAIT UNE FOIS DES PETITS LOUPS ET DES PETITES LOUVES QUI CRAIGNAIENT DE PERDRE LEUR MAISON QU'ILLES PAIENT AVEC BEAUCOUP D'EFFORTS. LE GRAND MÉCHANT COCHON VOULAIT COUPER LEURS SUBVENTIONS



HLM

AU
SECOURS!
LE MÉCHANT
COCHON VEUT
DÉTRUIRE MA
MAISON!

AVEC LA FIN DES SUBVENTIONS DES LOGEMENTS SOCIAUX DU QUÉBEC (HLM, COOPÉRATIVES ET LOGEMENTS GÉRÉS PAR DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF) UNE PARTIE AU MOINS DES LOCATAIRES PAUVRES QUI Y DEMEURENT POURRAIT SUBIR DES AUGMENTATIONS MAJEURES DE LOYER.

COOP

OBNL

C'EST POURQUOI IL EST SI IMPORTANT QUE LES PARTIS ASPIRANT AU POUVOIR, PRENNENT DES ENGAGEMENTS FERMES À CE SUJET...

ET LE
PEUPLE
AUSSI!!!

OU ON
S'EN
OCCUPE OU
ILS NOUS
COUPENT!

PAR FERNANDO CALDERÓN
WWW.EFFET.CA

FORMULAIRE OBLIGATOIRE DE BAIL

VOTRE LOGEMENT, VOS DROITS

Même si ton proprio a un cœur de glace, défends ton droit à un logement bien chauffé !

L'automne, les journées raccourcissent, les arbres changent de couleur, et tranquillement il commence à faire de plus en plus froid. C'est un moment propice, alors, de t'informer sur tes droits concernant le chauffage.

Quand le chauffage de notre logement est compris dans le prix du loyer, ou même lorsqu'on a le contrôle du système mais qu'il ne fonctionne plus comme il faut, on est souvent pris en otage par le déni annuel du propriétaire de l'arrivé des temps moins chauds. « Mets une couvert! » il nous dit, « Ce n'est pas si pire que ça! »

Non, monsieur. Au Québec, le propriétaire est légalement tenu de fournir au locataire la « pleine jouissance des lieux » - autrement dit, que le logement soit non seulement tolérable mais aussi convivial et confortable. De plus, il est obligé à se conformer au Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements de la Ville de Montréal, qui impose de disposer d'un système de chauffage capable de maintenir une température minimale de 21° Celsius.

Afin de s'assurer que notre logement est vivable, il faut se défendre. Une fois que tu as formellement informé ton



propriétaire de la situation avec une mise-en-demeure, tu peux faire appel au Service d'inspection de la Ville de Montréal en appelant au 311. Il est également possible d'ouvrir une demande à la Régie du logement. Le POPIR-Comité Logement saura t'aider dans tes démarches!

Ce n'est pas parce que le cœur de ton proprio est fait de glace qu'il faut geler l'hiver!



*LE CANAL aimerait clarifier que dans la version printemps 2014 l'article intitulé: "Commerce local versus propriétaires, ces petites élites au sol" a été écrit par Manon Bé-nard et non pas par Manon Bayard comme publié dans le vol 4, no.1.

À V O S A G E N D A !

o c t o b r e

Mercredi 7 octobre 2015
Lancement du journal: LE CANAL!

Samedi 17 octobre 2015
Marche mondiale des femmes à Trois-Rivières
(détails à venir)

Mardi 20 octobre 2015
Comité mobilisation du POPIR
La grève

n o v e m b r e

1^e semaine de novembre
Grève sociale?

Mardi 17 novembre 2015
Comité mobilisation du POPIR
L'espace auto-géré

Lundi 20 novembre 2015
Journée canadienne sur le logement
manif-action nationale à Ottawa
(détails à venir)

Dimanche 29 novembre 2015
Manif à Montréal contre l'austérité

d é c e m b r e

Mardi 15 décembre 2015
Comité mobilisation du POPIR
Code de vie au POPIR

**On lâche rien !
D'autres actions à venir !**